numéro
72
Piriac
sur mer
Le magazine municipal / Janvier 2014
Une petite cité de caractère au bord de la mer
www.piriac-sur-mer.fr
PIRIAC SUR MER

le mot du Maire

sommaire
n°72 janvier 2014

Comptes rendus des Conseils Municipaux 04
La vie de la commune 07
La vie des écoles 13
Echos des pontons 14
La vie des associations 15
Vie pratique 22
Date à retenir 24
Mémento 25
Etat civil 26

Mairie de Piriac-sur-Mer
3 rue du Calvaire
44420 Piriac-sur-Mer
Tél. 02 40 23 50 19
www.piriac-sur-mer.fr

Directeur de la publication :
Jean-Louis DELHUMEAU
Responsable de la rédaction :
Sophie TOUGUET
Commission bulletin :
Emmanuelle DACHEUX-LE GUYADER
Yves LE FUR - Sophie TOUGUET
Remerciements pour les photos :
Daniel Eloi - Emmanuelle Le Guyader - Bruno Schoch - Michel Hippolyte - Agathe - Joseph.
Conception : www.ponctuation.fr
Impression : Offset5
Dépôt légal : janvier 2014 n° ISSN 1279-3442

Le conseil municipal de Piriac, les adjoints et moi-même vous présentons pour cette nouvelle année 2014, à vous tous Piriacais, nos vœux de bonne et heureuse année. Bonne santé, travail, bonheur familial sont les ingrédients pour bien vivre à Piriac. Nous présentons nos vœux à l'ensemble du personnel communal, qui pendant toute l'année rend des services innombrables à toute la population. Avec la fin de l'année 2013, beaucoup de choses ont pris corps. Les dix logements à loyer modéré des Jardins de Kervadec seront livrés dans un mois à leurs futurs occupants. Les travaux de la 1re tranche de Ferline destinés aux personnes âgées autonomes ont débuté et 9 logements seront livrés fin 2014. La 2e tranche (le permis de construire est en cours) démarrera au 2e semestre 2014. Les travaux de réaménagement des aires de camping-cars sont engagés, les commandes passées permettront l'automatisation et une circulation et un stationnement plus rationnels. Les travaux de réaménagement des sanitaires place du marché et ceux de l'école publique sont lancés ainsi que la dernière tranche d'aménagement des chemins côtiers, l'éclairage du chemin des faux serments… Les travaux de réaménagement de l'ex-colonie de la Poste ont permis dès cet été de loger de nombreux saisonniers à moindre coût. Beaucoup d'autres travaux vont démarrer dans le cours de ce 1er trimestre avec encore beaucoup de travail pour l'équipe municipale et l'ensemble du personnel.

2014 sera aussi l'année des élections municipales avec 2 grandes nouveautés : Pour la 1re fois les élections se feront à la proportionnelle : 1 seule enveloppe et 1 seul bulletin de vote sans aucune rayure ni signe distinctif. La 2e nouveauté sera que les candidats à Cap-Atlantique devront être signalés sur le bulletin de vote.

En ce qui me concerne, ce sera le dernier "Mot du Maire" ! Depuis 31 ans, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu travailler aux objectifs que nous nous étions fixés. Piriac a évolué tout en gardant ce charme qui fait son succès reconnu de Petite Cité de Caractère. Beaucoup de bonheur, mais aussi de peines vécus avec vous pendant ces 5 mandats.

Au terme de ce dernier mandat, une phrase de mon ancien entraîneur d'aviron me revient : Ce qui compte ce n'est pas d'être le premier, c'est de se dire qu'on a fait du mieux et le plus possible pour aider son équipe.

Je ne suis pas sûr d'avoir tout réussi mais j'ai fait le maximum pour Piriac. Il reste une équipe qui souhaite prendre la suite et je leur fais confiance. Merci à tous les élus qui m'ont accompagné dans ces différents mandats, 1er adjoint, adjoints, conseillers municipaux, personnel communal, DGS, DST, police municipale, services techniques, écoles, service social et à vous tous, Piriacaises et Piriacais sans qui rien n'aurait été possible. Merci à mes proches à qui j'ai pu manquer, à mes amis, à tous.

Bon vent à tous,

Le Maire,

Jean-Louis DELHUMEAU

Au Conseil Municipal

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 JUILLET 2013

Compte rendu complet sur www.piriac-sur-mer.fr, ou consultable en mairie

Approbation à l'unanimité du précédent Conseil Municipal du 13 mai 2013.

(14 présents, 3 pouvoirs et 1 absent)
Abréviation : CM = Conseil Municipal (18 conseillers)

URBANISME - AMÉNAGEMENT - TRAVAUX

• **Avis sur l'actualisation de zonage d'assainissement des eaux usées proposé par Cap Atlantique : le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de zonage,** qui sera ensuite intégré au PLU après enquête publique. Il sera de nouveau soumis à l'avis de Cap Atlantique. (En projet : raccordement du secteur de la route de Bernudet, relance auprès des propriétaires ayant des branchements défectueux ou des installations non conformes, remarques sur le secteur du Gué Haut.) L'enquête publique se déroule en même temps et avec le même commissaire enquêteur que celles relatives au PLU et à l'AVAP.
(CM du 2/07/13 Dél. N°4)

• **2 Marchés** ont été signés par délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.
(CM du 2/07/13 rapport de délégation).
- Fermetures de 2 boxes au CTM par l'entreprise DAVID (41 751,64 € T.T.C.)
- Travaux de clôture des tennis de Lérat par Tennis BECKER (37 444,37 € T.T.C.)
• À noter : Cap Atlantique verse 18 729 € au titre de fonds de concours pour ces aménagements.
• **Avenant au marché** pour la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement du Clos des Garennes (interrompus pour cause de procédure judiciaire) : **la société BERTHAUD est désormais dénommée CHARIER T.P. AGENCE BERTHAUD-LEBORGNE.**
(CM du 2/07/13 Dél. N°3)

VIE SCOLAIRE & FINANCES

Forfait communal OGEC École Notre Dame du Rosaire pour l'année scolaire 2013/2014 (basé sur les dépenses du compte administratif 2012) : le forfait est voté à l'unanimité et inscrit au budget 2013.
• Elève domicilié à Piriac :
- 518,01 € par élève de l'école élémentaire
- 1 141,49 € par élève de l'école maternelle
(CM du 2/07/13 Dél. N°1)

VIE ÉCONOMIQUE

Ouverture des commerces le dimanche : dérogation à la règle de repos dominical à partir de 13h pour le commerce alimentaire (juillet et août) : suite à une demande de dérogation auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises et de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi de la Loire Atlantique) par **le Comptoir Piriacais Carrefour City, le Conseil Municipal émet un avis favorable du 14 juillet au 25 août pour un salarié.**
(CM du 2/07/13 Dél. N°2)

VIE ASSOCIATIVE

Tourisme : adhésion à l'association "Petites cités de caractères des Pays de la Loire"
Suite à la dissolution de l'association départementale, une adhésion à la section régionale a été acceptée.
M. G. RENAUDEAU, élu du Conseil Municipal, titulaire, M. G. PICOT (président de l'OTSI de Piriac), suppléant, sont désignés membres de cette association.
(CM du 2/07/13 Dél. N°6)

"Les Archers Piriacais" ont reçu de la fédération nationale de tir à l'arc un label de Bronze pour la qualité de ses services. La fédération remercie la commune d'avoir répondu aux demandes du club.

TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES 2014

6 personnes de plus de 23 ans sont désignées : Anne-Marie BONHOMME, Didier VIAUD, Daniel LEMOING, Geneviève JUMEAU, Pierrette MONFORT, Cécile GRANGE.
(CM du 2/07/13 Dél. N°5)

QUESTIONS DIVERSES

La cohérence entre le projet du PLU et de l'AVAP a été soulignée lors de réunions avec la commission régionale du Patrimoine et des Sites. L'examen du projet du PLU en amont de l'enquête publique a suscité quelques remarques qui seront prises en compte (réunion Cap Atlantique du 6/06/13).
Le projet du PLU, notamment, concernant les obligations de logements sociaux, va être apprécié à l'échelle de Cap Atlantique. Mais les 25% de logements sociaux à produire (300 logements sur le territoire) ne semblent pas cohérents avec le SCOT pour Cap Atlantique qui envisage une action auprès du Ministère. Piriac n'est pas concerné par la "Loi Duflot" (25% de logements sociaux) du fait qu'elle a moins de 3 500 habitants.
De plus, M. le Maire souligne qu'il serait plus approprié de proposer des projets de primo-accession.

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 OCTOBRE 2013

Compte rendu complet sur www.piriac-sur-mer.fr, ou consultable en mairie

URBANISME - AMÉNAGEMENT - TRAVAUX

• Maîtrise d'œuvre - Réaménagement des bâtiments 1 et 3 ex-colonie de La Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancien bâtiment de la restauration (bâtiment 1) et les anciens dortoirs (bâtiment 3) de l'ex-colonie de La Poste sont destinés à accueillir les associations actuellement réparties dans différents locaux communaux.
Cette réhabilitation avec changement de destination nécessite de réaliser des travaux conséquents, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
Afin d'engager cette opération, il convient de retenir :
- Un maître d'œuvre en lui confiant une mission complète type loi MOP
- Un bureau de contrôle
- Un coordinateur SPS

Pour ce faire, il convient de lancer trois procédures de marché à procédure adaptée.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer trois procédures de marché à procédure adaptée de maîtrise d'œuvre pour l'opération exposée ci-dessus.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 5)

• Avenant cabinet TRAME mission AVAP

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché à procédure adaptée avec le cabinet TRAME, pour un montant de 7 953,40 € T.T.C.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 3)

• Avenant cabinet EOL mission PLU

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché à procédure adaptée avec le cabinet EOL, pour un montant de 3 038,00 € T.T.C.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 5)

• Demande de subventions travaux de restauration "statue de Saint Sébastien"

La commune de Piriac-sur-Mer est propriétaire d'objets mobiliers protégés et conservés dans la Chapelle de Saint-Sébastien dont la statue "Saint Sébastien", inscrite au titre des Monuments Historiques le 6 juillet 1990. Dans le cadre de la restauration de cette statue, un devis a été établi et le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'Atelier Régional de Restauration sis pour un montant de 1 692,50 € (non assujetti à T.V.A.).
Le Conseil Municipal sollicite auprès de la DRAC et du Département de Loire-Atlantique les subventions aussi élevées que possible.
Le Conseil Municipal dit que la dépense sera inscrite au budget 2013.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 6)

• Demande de fonds de concours à vocation économique pour la requalification du parc d'activités du Pladreau auprès de Cap Atlantique

Pour permettre le versement sur le budget communal, et par délibération concordante, le Conseil Municipal sollicite un fonds de concours à vocation économique auprès de Cap Atlantique pour cette requalification estimée à 69 000 €.
La recette sera inscrite au budget 2013.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 8)

• Attribution de terrain - Lotissement "Les Vignes de Kerdinio" (lot n°1)

La délibération en date du 21 mai 2012 fixe le prix de cession des trois lots du nouveau lotissement communal "Les Vignes de Kerdinio", au prix unitaire du m^2, net vendeur, à 115,00 €.
Après examen des candidatures de primo-accédant par le bureau municipal, il est proposé d'attribuer le lot cadastré AS 108, d'une superficie de 610 m^2 à M. LAUTRON Karl (habitant BESNE) contre la somme de 70 150,00 €.
Il restera le dernier lot (N°3) cadastré AS 99, d'une superficie de 610 m^2, pour un montant de 88 090,00 €.
Les frais d'actes par l'étude TREILLARD-VINET, Notaires à La Baule, sont à la charge de l'acquéreur et les recettes correspondantes seront imputées au budget annexe "Lotissements Communaux".
Proposition adoptée à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 10)

• Rapport de la délibération du 25 octobre 2012 relative à la demande d'exonération de la taxe d'aménagement (part communale) pour l'opération Espace Domicile - Chemin de Ferline

Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 1)

• Avis sur le projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du bassin de la Vilaine

Ce dossier était consultable et téléchargeable sur le site http://www.sagevilaine.fr/
Le Conseil Municipal approuve le projet de SAGE du bassin de la Vilaine tel que présenté.
Adopté à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 2)

VIE ASSOCIATIVE

• Subvention à l'association "Dumet Environnement et Patrimoine"

Le Conseil Municipal accepte d'attribuer à l'association "Dumet Environnement et Patrimoine" une subvention de 2 000 € au titre de l'exercice 2013, dépense inscrite en décision modificative au budget de l'exercice 2013.
Proposition adoptée à l'unanimité (CM du 11/10/13 Dél. 9)

Au Conseil Municipal

RÉVISION STATUTAIRE DE CAP ATLANTIQUE

Motivée par trois sujets majeurs, le Plan d'Actions de présentation des Inondations récemment adopté par le Conseil Communautaire de Cap Atlantique, la prise de compétences enseignement musical et la prise de compétence en matière d'eaux pluviales, la révision statutaire de Cap Atlantique proposée est également l'occasion de toiletter les statuts afin de les mettre en conformité avec la nouvelle rédaction légale de certaines compétences, de sécuriser juridiquement l'action de Cap Atlantique pour la desserte numérique du territoire, de permettre à Cap atlantique de réaliser un crématorium communautaire et enfin d'agir en soutien des communes pour l'accueil des grands passages des gens du voyage.

L'ensemble du rapport est consultable sur le site internet de la commune et en mairie.

Révision statutaire - Modifications de compétences obligatoires et optionnelles de la communauté d'agglomération.

En matière d'aménagement de l'espace
Adopté à l'unanimité
La communauté d'agglomération peut :
- Organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service.
- Créer ou aménager, entretenir et gérer des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

En matière d'enseignement musical - *Adopté à l'unanimité*
Ce transfert de compétence va permettre un fonctionnement différent des deux conservatoires et des associations. Celles-ci seront maintenues dans leurs activités d'enseignement musical et auront un rôle à jouer auprès du futur conservatoire. Celui-ci sera la référence qualitative et quantitative sur le territoire.

En matière d'eaux pluviales - *Adopté à l'unanimité*
Le comité de pilotage a choisi de traiter les eaux pluviales urbaines sur les zones urbanisées ou à urbaniser.
Cap Atlantique va prendre la compétence sur les réseaux enterrés, les ouvrages de traitement et l'arrivée des eaux dans une zone naturelle.

En matière de prévention des submersions marines
Adopté à l'unanimité
L'Etat a mis en place une procédure pour permettre aux communes de bénéficier d'une subvention.
La création de digue n'est pas le seul enjeu, il est également question de prévention, d'alerte et de connaissances des phénomènes. Les sept millions d'euros nécessaires pour l'élaboration d'un PAPI pour les quartiers proches de l'étier du Pouliguen vont pouvoir trouver un financement.

En matière d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques - *Adopté moins 1 abstention*
Il s'agit d'une mise aux normes de compétence afin de permettre à Cap Atlantique d'adhérer à Gigalis.
Pour les sites de La Turballe et du Croisic. Les financements ne sont pas encore mis en place pour les autres secteurs.

En matière funéraire - *Adopté à l'unanimité*
Il s'agit de répondre à un souhait de plus en plus important de la population de procéder à la crémation, en raison des délais constatés dans les structures existantes sur Saint-Nazaire par exemple.

En matière d'accueil des gens du voyage
Adopté moins 3 abstentions
Cette compétence répond au besoin de trouver chaque année un terrain d'accueil suffisamment grand pour permettre les Grands Passages de l'été.

ASSOCIATION

LA RÉUNION DES ASSOCIATIONS : L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LE PROJET PEN-AR-RAN

Comme vous le savez, la commune de Piriac-sur-Mer est devenue propriétaire depuis avril 2013 de l'ex-colonie de La Poste, située au lieu-dit Pen-Ar-Ran avenue Louis Clément.

Sur un terrain d'environ 1,5 ha sont implantés un certain nombre de bâtiments, voués pour certains à la vente, d'autres à la démolition (car ne présentant aucun intérêt pour les conserver) et enfin d'autres bâtiments qui feront l'objet de réaménagements. La rencontre du 15 octobre 2013 entre la commune et les associations (consultées pour exprimer leurs besoins) a eu pour but de présenter les projets de réaménagement de deux bâtiments ayant pour vocation d'accueillir, dans de meilleures conditions, l'ensemble des associations piriacaises actuellement disséminées un peu partout dans des bâtiments communaux, et qui ne répondent pas toujours aux contraintes d'activités pratiquées (ex. : les Arts martiaux). En rappel, il est précisé que le bâtiment le long de l'avenue Louis Clément a fait l'objet d'une première tranche de travaux (le premier étage) avant la saison estivale 2013, afin d'héberger les saisonniers employés par la Collectivité. Les travaux continuent avec le réaménagement du rez-de-chaussée, offrant de ce fait une capacité d'hébergement de 19 chambres (dont une pour les personnes à mobilité réduite PMR). Les services techniques ont établi, à partir des besoins exprimés, un projet d'aménagement du bâtiment de l'ex-restaurant et de l'ex-dortoir. Il est précisé que le réaménagement des locaux ne prévoit pas des espaces réservés au stockage de matériel. M. BLIN, Directeur des services techniques et de l'urbanisme, expliquant la possible répartition des associations dans les locaux de La Poste, précise qu'à ce stade du projet rien n'est figé. Les souhaits argumentés par les associations vont permettre de lancer la mission de maîtrise d'œuvre (Cf. Conseil Municipal du 19/12/2013). Il est bien précisé que l'organisation matérielle et logistique (clefs, horaires, usages des espaces communs) et la réflexion technique sont deux étapes bien distinctes. Le budget de rénovation estimé à environ 1 000 m^2, sera en partie compensé avec la revente de terrains.

ARBRE DE NOËL

Le 15 décembre dernier, les bénévoles du CAC organisaient l'Arbre de Noël pour les enfants de la commune.

Après un très joli spectacle de la Cie "Fais pas ci Fais pas ça", le Père Noël est venu rendre visite aux 110 enfants présents (et à leurs parents !). Après la très longue séance photo avec le Père Noël pour les bouts de choux, chaque enfant s'est vu remettre un gros goûter plein de friandises avant d'accompagner le Père Noël à son traîneau ! Un joli moment pour tous !

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE

Le site internet de Piriac étant devenu obsolète, la Ville a fait appel à l'agence Creasit pour la création d'un nouveau site plus esthétique et moderne.

Utilisant la technologie responsive design, il sera accessible aux différents handicaps (vocalisation de contenu, réseau basse vision…). Les usagers pourront profiter de nouveaux services pour faciliter leurs démarches administratives. Une géolocalisation de tous les bâtiments publics et lieux d'intérêt avec informations associées (écoles, capitainerie…) sera également disponible. Ce site, utilisable sur tous les supports numériques (smartphones, tablettes…) sera en ligne courant février sur **www.piriacsurmer.fr**

SPECTACLE DE LA SEMAINE BLEUE

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, la Semaine bleue, est un moment privilégié dédié aux seniors, qui contribue à poser un nouveau regard sur leur rôle et leur place au sein de notre société.

À cette occasion, les communes de Mesquer, Piriac, La Turballe et Saint-Molf, avec l'aide du Clic Eclair'age de Guérande, ont proposé un spectacle intergénérationnel intitulé "Cupidon.com" le mercredi 4 décembre 2013 dans la salle Ile Dumet à Kerdinio. Ce spectacle humoristique a été très apprécié par un public nombreux. Il a associé sur scène les clubs des Aînés des 4 communes, et les clubs Juniors de Mesquer et Saint-Molf. Plusieurs tableaux musicaux mettaient en scène de belles histoires d'amour célèbres mais réinventées mêlant chansons et danses de 1950 à aujourd'hui.

HORAIRES BUREAU DE POSTE

La mobilisation de la municipalité, des commerçants et de la population a porté ses fruits s'agissant de la réduction des horaires d'ouverture du bureau de Poste.

Depuis le 23 décembre, les horaires sont les suivants :
de 9h30 à 12h et de 14h à 15h30 du lundi au vendredi et de 9h30 à 12h le samedi.
Soit le maintien de 22h30 (contre 28 heures auparavant) mais sans fermeture complète du bureau les mercredi et jeudi après-midi, comme cela était le cas depuis le 2 novembre 2013.
Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés !

LE SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME VOUS INFORME

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Le classement de la qualité des eaux de baignade s'établit dorénavant selon la directive européenne de 2006, prenant en compte les résultats des quatre dernières années, soit à partir de 2010.

Changement important dans le nouveau classement qui comporte à ce jour quatre classes :
Qualité excellente - bonne - suffisante ou insuffisante.
L'Agence Régionale de Santé nous a transmis le classement des plages de la Commune pour 2013 et celles-ci sont toutes classées en qualité "Excellente". Il est rappelé que ce résultat, très flatteur pour la commune de Piriac-sur-Mer, est le résultat de chacun à ne pas polluer le milieu naturel. Continuons dans ce sens pour pérenniser ce classement.

Pour votre sécurité, dernièrement :
- Achat et pose de panneaux lumineux affichant la vitesse des véhicules et le rappel de la vitesse maximale autorisée.
- Les travaux d'éclairage du Chemin des faux serments sont terminés. Il s'agit d'un simple balisage devant assurer la sécurité des usagers empruntant le passage reliant le parking de Port Boucher à la rue de Grain.

REPAS DES AÎNÉS DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE, CHALEUREUX ET APPRÉCIÉ !

UN JOLI CADEAU AVANT LES FÊTES

Les Piriacais âgés de plus de 75 ans ont été conviés par la municipalité et les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Piriac sur Mer au repas annuel des aînés qui a eu lieu à l'Espace KERDINIO.

Environ 125 personnes ont savouré de bons mets, partagé des souvenirs dans une ambiance joyeuse et animée par des chansons d'époque. Ils ont profité de ces rencontres pour honorer la doyenne présente, Mme LE GOFF. Elle a reçu avec plaisir un bouquet. Une manière simple de rendre hommage à travers elle à toutes les personnes âgées qui sont nos mémoires et ont une place d'honneur dans la vie de la commune. Les personnes qui n'avaient pas de moyens de transports pouvaient demander une place dans le minibus de la Mairie, et ceux pour qui les raisons de santé ne permettaient pas de venir, un colis de produits régionaux leur a été offert.
Tous ces services ont été appréciés, et chacun a pu en profiter.

INFOS DU LITTORAL
LES SENTIERS CÔTIERS

Tous les travaux prévus, dans le cadre du plan littoral, le long du linéaire côtier de Piriac sont maintenant terminés.

Ces travaux avaient pour **principaux objectifs** :
- D'une part, la continuité et une meilleure sécurisation du cheminement littoral.
- D'autre part, la restauration et la mise en défens de la végétation et des habitats naturels adjacents à ce cheminement.

Les travaux ont débuté, lors de l'été 2011, sur le secteur Castelli, puis se sont poursuivis en 2012 et en 2013 successivement sur les secteurs Pointe de la Croix-Brambel, Anse de Bayaden-Porh er Ster, Nord et Sud de Port au Loup, Port Kennet **pour s'achever en novembre 2013** sur les secteurs Castelli, Port Lorec et Grand Lanroué.

La dernière tranche de travaux a comporté :
- La pose par la commune, à Porh er Ster, d'un platelage fourni par le département permettant un accès beaucoup plus facile à la plage.
- La pose de clôtures double fils, pour fermer des accès dangereux ou canaliser le cheminement et de fascinages pour sécuriser de petits ravinements, entre Porh er Ster et Port Kennet.
- La pose de clôtures double fils à la pointe du Castelli afin de protéger les hauts de falaise et les pelouses sommitales en respectant au mieux les formes de paysage.
- La mise en place de ganivelles basses en pied de falaise, à Port Lorec et Grand Lanroué, afin de retenir l'ensemble dunaire ainsi que la pose de clôtures double fils pour éviter les descentes directes fragilisant la végétation.

Rappelons que **le plan littoral** concerne 4 communes (Assérac, Mesquer, Piriac, Nord de La Turballe) n'ayant pas bénéficié de la restauration du littoral suite à la catastrophe de l'Erika.
Les travaux, du type aménagements légers, entièrement financés par le Conseil Général de Loire Atlantique dans le cadre de son plan littoral, ont été conduits sous la responsabilité de Cap Atlantique, en étroite collaboration avec les élus et les services du département et des communes.
Sur le plan financier les dépenses réelles du plan littoral étant inférieures au prévisionnel le Conseil Général a décidé de maintenir pour l'intercommunalité la somme non utilisée (environ 70 000 €) pour la réalisation de travaux similaires d'investissement respectant les objectifs initiaux du plan littoral.
Le département continuera, par ailleurs, à assurer son rôle dans l'acquisition de terrains en bord de mer afin de protéger ces espaces et d'anticiper le recul des côtes qui pourrait provoquer une rupture de la continuité littorale. Le Sud de la pointe du Castelli fait l'objet d'une attention particulière à ce sujet.
La DDTM a engagé une procédure de modification de la servitude littorale afin que celle-ci s'appuie sur le nouveau cheminement proposé dans le cadre des travaux du plan litoral. Cette procédure sera conduite en 2014 sur la commune de Piriac.

UN AGENT TECHNIQUE AU SERVICE DES PIRIACAIS A PRIS SA RETRAITE

Depuis 1978, son visage souriant et son savoir-faire faisaient partie du quotidien des Piriacais. M. Pierre-Jean HEBEL a pris sa retraite cet été.

L'équipe des agents de la commune et le Conseil Municipal lui ont organisé le 15 novembre 2013 une cérémonie pour lui témoigner de leur gratitude.
Tout le monde a souligné son sens du service et son sérieux.
Pierre-Jean a été pompier volontaire, c'est un collègue apprécié et surtout un agent sur lequel la commune a toujours pu compter.
Marié, père de 3 enfants et grand-père comblé, M. HEBEL a débuté sa carrière dans le secteur privé pour rejoindre les services techniques de Piriac-sur-Mer et y faire près de 35 ans de carrière.
Entré comme ouvrier d'entretien, ses compétences vont peu à peu lui permettre d'être conducteur, chef de garage puis agent technique principal.
C'est avec sincérité que les élus et ses collègues actifs et retraités l'ont salué, et partagé avec lui et sa famille réunie, ce moment chaleureux.
Pour le remercier, la médaille de la ville lui a été offerte.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Après avoir fait le tour de la commune le 30 juillet 2013, le jury local qui se déplace sans prendre rendez-vous, a attribué 34 récompenses réparties dans 6 catégories.

Ce concours met en valeur le travail des particuliers pour fleurir balcon, jardin, jardinet, parc. Les commerces et les campings, tout comme les lotissements, ne sont pas oubliés, car tous permettent une ville plus agréable. Le classement a été dévoilé lors d'une petite cérémonie le 23 novembre dernier, en présence de tous les lauréats. Chaque année, différents jardins se distinguent, renforçant ainsi l'attractivité de notre Petite Cité de Caractère.

1re catégorie : Maison avec jardin (les trois 1er prix)
1 - Mme Carole LEBEAU au 29 route de Port au loup
2 - M. Claude CHIQUET au 417 route du Gond
3 - M. et Mme BEAUCAMPS au 4 allée du grand Parc

2e catégorie : Maison avec jardinet (les trois 1er prix)
1 - M. et Mme GLOAGUEN au 42 route de Kervin
2 - M. LAHELLEC au 25 avenue de l'océan
3 - M. BARBIER au 627 route de Guérande

3e catégorie : Balcon ou terrasse (les trois 1er prix)
1 - M. LEBIHAIN, rue Waleski
2 - Mme EVIN Liliane au 950 route de Mesquer
3 - M. CROHIN au 4 ruelle des mouettes

4e catégorie : Parcs et jardins (les trois 1er prix)
1 - M. HERVY, rue du Petit Palud
2 - Mme NABI au 9 allée J. Cartier
3 - M. Jean LEBEAUD, rue du Clos Brulé

5e catégorie : Commerces (les trois 1er prix)
1 - Brasserie La Vigie
2 - Crêperie de Kéroman
3 - Crêperie du Phare

Hors catégories (les deux 1er prix)
1 - Le Razay pour son jardin aromatique
2 - Le lotissement des terrasses de Kervin pour l'entretien des espaces verts communs.

Parce que le fleurissement des maisons participe à améliorer la qualité de vie des habitants, parce qu'il crée un lien social entre les habitants et qu'il crée une forte attractivité pour les touristes, nous ne pouvons que vous encourager à continuer ! Merci

LE MULTI ACCUEIL SOUFFLE SES 3 BOUGIES !

UN JOYEUX ANNIVERSAIRE POUR TOUS LES ENFANTS

ACCUEILLIS AU VIVIER À DOUDOU !

Inauguré le 19 novembre 2011 par Monsieur le Maire, les présidents du Conseil Général, de la CAF et de Cap Atlantique, le Vivier à doudou a permis à de nombreux bébés de découvrir un espace ludique et chaleureux.

Le 15 janvier 2014, fier de ses 3 années de fonctionnement, le Vivier à doudou a invité les parents, les enfants et leur fratrie à un goûter festif, autour de la galette. Des moments de partage de souvenirs, des chansons, un spectacle et des animations ont été proposés aux familles. Toute l'équipe du Multi Accueil s'est mobilisée autour de cet événement riche en émotion.
En effet, les enfants avec leur famille ont passé des étapes marquantes au Vivier à doudou et ont tous profité de ces rencontres entre bébés et jeunes enfants. Ce temps fort est cohérent avec le projet pour la petite enfance du Service Education Enfance Jeunesse de Piriac-sur-Mer.

Le projet du Multi Accueil répond aux exigences de la politique municipale en faveur des enfants et des familles :
- égalité des chances,
- ouverture sur le monde extérieur et les différences (favoriser la mixité et les échanges),
- apprentissage de la citoyenneté (respect des règles de vie en groupe, respect des Droits de l'Enfant),
- prise en compte d'un milieu privilégié,
- l'éveil aux sens (développer et stimuler leurs 5 sens)
- le maintien des échanges au niveau local et intercommunal (rencontres, sorties…).

Et surtout, le Multi Accueil est une des actions phares en faveur de la petite enfance, avec le réseau RAM (Relais Assistante Maternelle).
Le Vivier à doudou est pensé pour être un lieu de socialisation, il propose des possibilités d'accueil adaptées aux besoins des parents et offre une structure permettant aux tout petits de s'épanouir. En témoignent ces quelques photographies retraçant le parcours des petits au fil de ces 3 ans…

42 NOUVEAUX FOYERS INVITÉS

Samedi 23 novembre 2013

BIENVENUS AUX NOUVEAUX FOYERS PIRIACAIS !

Même si nous avons regretté que seuls 10 foyers soient présents, c'est malgré tout toujours un plaisir de voir que Piriac-sur-Mer attire de nouveaux résidents. Beaucoup franchissent le pas entre avoir une résidence secondaire et devenir Piriacais "toute l'année" et connaissent donc déjà la douceur de vivre du littoral, d'autres arrivent de loin, voir de très loin : Mexico !

L'occasion de cette rencontre est initiée par l'Association des Accueils des Villes Françaises (AVF) et soutenue par la Mairie. L'AVF facilite partout en France l'intégration des nouveaux arrivants par des sorties, des conférences et des activités ludiques et culturelles. Les associations piriacaises et les élus de la municipalité sont venus se présenter, ils permettent de répondre à des questions pratiques, d'avoir des interlocuteurs et de se sentir moins anonymes.
Le président de l'AVF Piriac-La Turballe, M. BARBOT, en présence de Mme GUIHENEUF, première adjointe de la commune, a déclaré aux nouveaux arrivants *"être bien dans sa ville, c'est être bien dans sa vie"*.
Une remarque qui sonne juste, quand on connaît les efforts déployés par les bénévoles de cette association, qui propose une trentaine d'activités. L'AVF, modestement, a créé l'année passée un jardin partagé, en partenariat avec la commune.
Toutes les parcelles sont déjà exploitées !
L'AVF propose des ateliers cuisine, théâtre, des activités manuelles (points comptés, couture), des jeux de cartes, des échecs…
Bref, une association très active forte de 60 bénévoles pour près de 300 adhérents.
Si vous avez manqué cette occasion, et que vous venez de vous installer à Piriac-sur-Mer, vous pouvez toujours venir en mairie pour obtenir des informations sur la commune et procéder aux changements d'adresse sur vos documents administratifs (carte grise, carte d'identité, inscription sur les listes électorales).

Contact l'AVF : 02 40 23 39 03, avf.laturballe-piriac@wanadoo.fr ou www.avf.asso.fr, et des permanences ont lieu pour Piriac, rue du Port, près de la Bibliothèque.

À TOUTES FINS UTILES...

>> Sous le sigle P.V.E. se cachent les mots "Procès-Verbal Electronique" qui correspond au nom d'usage de l'appareil dont disposent désormais les policiers municipaux de la commune, à l'instar des autres forces de l'ordre, pour relever les infractions qu'ils constatent, notamment en matière de sécurité routière. Lancé en 2009, ce botier continue à se déployer sur l'ensemble du territoire national et pour répondre à une des questions souvent posées : non, il n'est pas fait obligation à l'agent verbalisateur de déposer un avis de contravention sur le pare-brise du ou de la contrevenante et non de nouveau, concernant le risque d'être verbalisé pour la même infraction, au même lieu dans le même laps de temps par plusieurs services verbalisateurs ; la gestion informatique n'a pas omis ce point particulier. C'est justement par voie informatique que désormais, l'ensemble des données saisies est adressé au centre national de traitement de Rennes, à l'instant "T".

>> Nos amis les bêtes ou comment ne pas confondre trottoir avec "crottoir".
Nous les avons, les aimons, les cajolons mais nos talons n'apprécient guère leurs déjections. Si d'aventure, le maître omet de laisser immaculé le chemin emprunté ou s'il laisse l'animal se soulager sur le mobilier urbain ou les façades d'immeubles, il sera alors passible d'une sanction de 35 €.
Il semble tout autant utile de rappeler que la divagation peut être sanctionnée et que cette action de divaguer est caractérisée lorsque l'animal :
- n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou de la personne qui en a la garde,
- est éloigné d'au moins 100 mètres,
- est hors de portée de voix,
- est livré à son instinct animal.

Tout animal trouvé errant sera récupéré par les policiers municipaux, déposé au chenil de la commune puis pris en compte par la fourrière animalière de Guérande.
Suite à toute capture, le paiement d'un montant de 30 € sera facturé au propriétaire, comme prévu lors des délibérations du 18 décembre 2012.
La loi fait, de plus, obligation à tout propriétaire de faire en sorte que son animal dispose d'un moyen d'identification en tout temps.
De même, il est rappelé que les propriétaires de chiens catégorisés (anciennement dits "dangereux" de 1re et de 2e catégories) doivent déclarer à Monsieur le Maire leur possession. Ils doivent, en plus, annuellement réactualiser les documents les autorisant à les détenir :
- assurance en cours de validité,
- vaccination anti rabique à jour,
- certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1re catégorie, le cas échéant,
- compte rendu d'évaluation comportemental du chien établi par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale,
- attestation d'aptitude pour la détention d'un chien dangereux par un propriétaire, délivrée par un formateur agréé et inscrit sur la liste départementale.

Tout chien catégorisé doit être impérativement tenu en laisse et muselé.
C'est uniquement après présentation de tous ces documents que Monsieur le Maire délivrera le permis de détention, à présenter obligatoirement, à toute réquisition des forces de l'ordre.

Le service de Police Municipale.

SERVICE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

La web radio "Funky Piriac" pendant les vacances d'automne 2013 à l'Espace Jeunes.

"Intervention chirurgicale…" Moment de jeux à l'accueil de loisirs.

Mercredi 16 octobre 2013
1re LUDOSPACE : "JEUX EN BOIS"
Temps d'animation jeux avec les familles et les assistantes maternelles qui utilisent l'Espace Ludothèque.

Mercredi 4 décembre 2013
SPECTACLE "DUOZOZIC"
Les enfants âgés de 1 à 9 ans du Service Education Enfance Jeunesse ont pu participer à un spectacle interactif qui mêle chansons et mimes. Ils ont découvert des instruments insolites comme des coquilles Saint-Jacques ou encore des clés plates pour créer des sons au rythme des chansons.

La vie des écoles

ÉCOLE LES CAP-HORNIERS

L'école publique compte actuellement un effectif de 111 élèves répartis en 4 classes.

- Toute petite section, petite et moyenne sections : 29 élèves - Enseignante : Murielle CORMERAIS
Atsem : Marie-Antoinette MORIO
- Grande section et CP : 28 élèves
Enseignant : Bernard VISCONTI (Directeur), remplacé par Audrey HALISON le mardi - Atsem : Nathalie MAHÉ
- CE1, CE2, CM1 : 24 enfants - Enseignante : Marie-Cécile MATHELIER et Maritza GUÉHO (le mardi)
- CM1 et CM2 : 30 enfants - Enseignantes : Hélène VITRÉ (2 jours) et Anne MARCHAND (2 jours)
Une année scolaire riche de projets, tant pour l'acquisition de la maîtrise de la langue française et des mathématiques que pour les activités de découverte et l'ouverture vers le monde. Classe de neige pour les CE2, CM1 et CM2, participation à des concerts de musique classique, rencontres sportives régulières, piscine, voile, chant choral…

ÉCOLE NOTRE DAME DU ROSAIRE

L'école Notre Dame du Rosaire accueille 35 élèves cette année, répartis en 2 classes (Maternelles / CP et CE / CM).

Nos petits effectifs sont propices aux apprentissages.
Ils favorisent l'autonomie, la responsabilisation et l'épanouissement personnel. L'enseignement individualisé permet à chacun de progresser à son rythme. Nos divers projets basés sur des activités multi-âges et sur le tutorat se veulent porteurs de sens pour les enfants. Cette année, le projet pédagogique est axé sur le patrimoine local et l'environnement proche de l'école. Nous avons ainsi visité le centre de secours, la mairie et prendront prochainement contact avec la maison du patrimoine. Un partenariat avec la maison de retraite Louis Cubaynes s'est concrétisé lors d'une représentation de chant choral pour le plus grand plaisir des enfants et des résidents. D'autres échanges ponctueront régulièrement l'année scolaire. La participation active des parents d'élèves enrichit la communauté éducative. De nombreux évènements, tels que la bourse aux jouets, un loto, une tombola, 2 vide-greniers, la kermesse et les matinées travaux, rythment la vie scolaire.

>> Contact : 02 40 23 51 46 ou nddurosaire2@wanadoo.fr
Site internet : http://ecole-piriac-nddurosaire.fr/

LA RÉFORME SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

En accord avec les enseignants de nos 2 écoles, les élus et les parents d'élèves, les horaires d'école pour la rentrée de septembre 2014 seront les suivants : **Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h50 à 12h et de 13h30 à 15h30.**
Mercredi : de 8h50 à 12h10
Le groupe de pilotage travaille à l'heure actuelle sur l'organisation à mettre en place (transports scolaires, cantine, activités après la classe…).

PORT DE PIRIAC-SUR-MER
CCI NANTES SAINT-NAZAIRE
(EXTRAITS DE LA LETTRE D'INFORMATION DE DÉCEMBRE 2013)

LA SNSM

Présidée par Patrick LAGRE, la station SNSM de La Turballe, qui compte 28 membres (dont 25 navigants) tous bénévoles, met en œuvre une vedette de classe 2 et un semi rigide de 6 m.
Elle entretient des relations privilégiées avec Piriac au travers d'une participation à diverses manifestations locales et ses interventions d'assistance qui l'amènent à opérer dans la zone Dumet et dans les eaux piriacaises.
Patrick LAGRE rappelle à tous les usagers du port que la mer est un merveilleux espace de liberté, et que, pour qu'elle puisse le rester, il faut que la sécurité et la prévention soient leur préoccupation permanente durant leurs activités nautiques.

LES TRAVAUX D'ENROCHEMENT SUR LES DIGUES EST ET OUEST DU PORT

Suite à l'affaissement constaté sur les digues Est et Ouest du port, les travaux de réfection démarrés à l'automne devraient s'achever début décembre.
Il s'agit d'opérations de rejointoiement et de réparation des fissures sur les perrés maçonnés et d'un apport de nouveaux enrochements et d'une réorganisation des carapaces (sous couches des digues Est et Ouest).

MAINTENANCE DE LA POTENCE DU 1er AU 31 DÉCEMBRE 2013

Comme chaque année, un contrôle technique de la potence est prévu durant tout le mois de décembre.
Sa remise en service est prévue en janvier 2014.

WIFI

La mise en service depuis mai 2013 du nouveau réseau wifi dans le port est un succès avec près de 6 000 connexions durant la saison 2013.

CHIFFRES CLÉS 2013

Malgré un printemps en demi-teinte, l'été 2013 a tenu, lui, toutes ses promesses avec une météo particulièrement ensoleillée.
Plus de 4 000 bateaux ont fait escale à Piriac en 2013 !

ROTHRESS COMÉDIE

La troupe vous donne rendez-vous pour ses représentations de “J’y suis, j’y reste”, comédie en 3 actes de Raymond VINCY et Jean VALMY.

Résumé : Dans un château du Périgord règne la despotique comtesse Apolline de Mont-Vermeil, entourée de son neveu le Baron Hubert, la quarantaine, homme charmant bien qu’un peu velléitaire, Gisèle, l’ambitieuse demoiselle de compagnie, Lucie la jolie soubrette et Patrice le digne majordome. Ce matin-là, tout le château attend la venue d’un important personnage, ami de la comtesse : Le Cardinal de Tramone !
Mais l’arrivée impromptue d’une certaine Antoinette Mercier, restauratrice aux Halles et de son fiancé Jules qui est aussi son barman, va perturber cette belle harmonie.

>> Représentations : 14, 15, 16 et 21, 22, 23 mars 2014 à l’Espace Kerdinio

DUDI KROUIN

L’atelier Dudi Krouin a comme chaque année organisé son Exposition de Noël les 7 et 8 décembre.

De nombreux visiteurs et acheteurs sont venus découvrir les différentes porcelaines peintes par les adhérentes. En effet, les vases, bonbonnières, plats et assiettes étaient d’excellents cadeaux de Noël.

>> Prochaine exposition : 9, 10 et 11 mai 2014 à la salle Méniscoul de 9h à 19h

PIRIAC RANDO LOISIRS

Durant l’année 2013, Piriac Rando Loisirs a accueilli de nouveaux adhérents et se félicite d’une bonne assiduité de ses marcheurs du lundi après-midi.

L’association a participé à un reportage sur le sentier côtier de Piriac à la demande de France 3 pour son émission “Midi en France”, ce qui lui a permis de mettre en valeur son activité principale : la marche. Nous proposons aussi ponctuellement : sortie vélo, sortie loisirs et toujours la sortie annuelle de 3 jours.

JARDIN PLAISIR

L’association locale des “jardiniers de France” a été dissoute et fait place à “Jardins-Plaisirs”.

Cours de taille d’hiver avec Jean GUIFFANT le dimanche 9 mars à 14h30 chez M. EVRAT au 310 route de Kervarin à Mesquer et le dimanche 23 mars chez Mme De Courville à Kestravouille à Saint-Molf. Les prochains cours d’art floral se dérouleront à la salle de la Vigne à Mesquer les 24 janvier, 21 février, 21 mars et 18 avril 2014. M. Jean GUIFFANT, professeur en horticulture, arboriculture et culture maraîchère serait heureux de faire partager son savoir dans le but de transmettre ses connaissances et de former une ou des personnes afin de lui succéder au sein de l’association Jardins-Plaisirs.

>> Renseignement : Tél. 02 40 42 54 30

U.N.C. PIRIAC-SUR-MER

Le 11 novembre 2013 représente la commémoration de toutes les actions victorieuses militaires.

A cette cérémonie, étaient présents : Monsieur le Maire : J.-L. DELHUMMEAU, ainsi que des élus de la Commune, les adhérents UNC, et de nombreuses personnes de Piriac. Ces présences prouvent l'importance que vous portez à ces commémorations.
Claude MOREL a eu le plaisir de décorer Paul TOBIE, Porte-drapeau. Suivait le vin d'honneur offert par la Municipalité.
Ensuite nous inaugurions une nouvelle formule de convivialité : un repas "Plat unique" ; pour cette fois, nous avions choisi une choucroute. Ce repas, d'après mes sondages, a semblé satisfaire la majorité des convives (nous étions 59) et l'ambiance, m'a-t-on dit, était familiale, ce qui, pour moi est un compliment.
Nous vous attendons tous, adhérents ou non, pour le repas du 8 mai, où nous envisageons un "couscous".

Je profite de cet article pour lancer un appel
Nous avons besoin de volontaires pour renouveler notre C.A. : toutes personnes ayant fait son service militaire ou ayant opéré en tant qu'OPEX peut rejoindre notre association car nous en avons besoin, compte tenu de notre âge et pour soutenir le devoir du souvenir auprès de nos jeunes.
Il convient de souligner que faute de volontaires, dans un temps plus ou moins lointain, nous serions amenés à nous regrouper avec une autre commune.

Gisèle PASQUIER
Présidente

ACTION EMPLOI PIRIAC - LA TURBALLE

L'association Action Emploi Piriac-La Turballe organise en partenariat avec les associations d'employeurs Actif Piriac et ACAT La Turballe, avec l'appui des structures locales et la participation de partenaires institutionnels :

UN POINT RENCONTRE POUR L'EMPLOI
LE MERCREDI 5 MARS 2014
DE 15H A 18H - SALLE KERDINIO À PIRIAC

Le but de cette manifestation est de réunir localement employeurs et demandeurs d'emploi de Piriac et La Turballe avant le démarrage de la saison et de répondre à leurs attentes respectives. Rappelons que lors du dernier Point rencontre pour l'emploi, plus de 200 offres ont été proposées dans des secteurs d'activité variés, de nombreux contacts ont été noués entre les différentes parties et de nombreux postes ont été pourvus.

UNE INFORMATION AUX EMPLOYEURS SUR LES DIFFÉRENTS CONTRATS DE TRAVAIL
LE MERCREDI 12 FÉVRIER 2014
À 19H30 - FOYER DES VIGNES À LA TURBALLE

Cette information sera faite par un intervenant de Pôle Emploi et concerne tous les employeurs professionnels. Elle devrait leur permettre d'effectuer leurs recrutements dans les meilleures conditions possibles.
Nous invitons donc, dès à présent, toutes les personnes intéressées et concernées par ces deux manifestations à retenir ces deux dates.

ACTION EMPLOI PIRIAC - LA TURBALLE
22, rue de Grain - 44420 Piriac-sur-Mer - Tél. 02 40 23 38 51
e-mail : action.emploi.plt@orange.fr

MOSAÏQUE

Beau succès le 8 décembre pour le concert à Trescalan !
Les amoureux du chant choral sont venus en très grand nombre dans cette belle église.

Mosaïque a été très applaudie pour son répertoire classique, romantique et moderne. Les Choralines ont très joliment réussi leur tour de chants et pour le bouquet final, les 2 chorales réunies ont remporté un triomphe. À présent, Mosaïque étudie avec ardeur de nouveaux chants pour les concerts à venir.

Photo Roger

LE FOYER PIRIACAIS

Les membres du conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Nous avons terminé l'année 2013 par un déjeuner de Noël suivi d'un après-midi dansant à Dénézé-sous-Doué ; la bonne ambiance était comme à l'habitude au rendez-vous.
L'année 2014 commencera par l'assemblée générale le 9 janvier suivie de la galette des rois.
Ensuite nous aurons le repas annuel, la Fête de la Langoustine puis les Noces Maraichines.
Nos grands voyageurs découvriront la Province du Yunnan en Chine au mois de mars et la Croatie en septembre. Le club poursuit ses activités de jeux le mardi et le jeudi ainsi que la gymnastique le lundi.

>> Pour tout renseignement, rendez-vous sur notre site internet : www.foyerpiriac.monsite.orange.fr ou au 02 40 23 54 18

Bibliothèque pour tous

La Bibliothèque expose actuellement des livres qui sont devenus aussi des films. Nous vous invitons à venir découvrir cette exposition. Déjà beaucoup de nos lecteurs ont apprécié de relire les livres mis à l'honneur par l'image.

Comme tous les ans nous avons étoffé notre bibliothèque de plus de 500 livres (adultes et jeunes).

Parmi les derniers arrivages nous proposons, pour les adultes :
- Noces de charbon *de Sophie CHAUVEAU,*
- Un paradis trompeur *de Henning MANKELL,*
- On a tiré sur le Président *de Philippe LABRO,*
- L'autre rive du Bosphore *de Térésa RÉVAY,*
- Tout l'amour de nos pères *de Christian SIGNAL,*
- Au cœur de l'histoire *de Franck FERRAND* (gros caractères).

Pour les amateurs de BD adultes :
Cet été, suite à nos deux brocantes, nous avons libéré un peu de place du côté des BD adultes afin de pouvoir renouveler notre choix.

EN PRÉPARATION :
- Actions contre les Discriminations
Comme chaque année, la Bibliothèque se mobilise avec d'autres associations pour essayer de faire avancer les mentalités.
- Concours national "Livrentête"
Nous avons effectué des achats de livres pour les élèves des deux écoles qui désirent concourir sur ce thème ; le vote aura lieu fin mars avec les enfants.

Rappel de nos horaires d'hiver :
Mardi, samedi et dimanche de 10h à 12h et jeudi de 15h30 à 17h.

Toute l'année l'équipe se mobilise pour partager avec vous le plaisir de la lecture.

LE GRAND NORVEN
UNE NOUVELLE SAISON SE PROFILE...

À l'issue d'une dernière navigation au profit du Téléthon, le Grand Norven a été désarmé puis a rejoint son hangar et retrouvera son environnement liquide fin mars, début avril. D'ici là, les adhérents et bénévoles de l'association procéderont à des travaux rendus nécessaires par ses 20 ans de navigation.

Au-delà de ces travaux habituels, les responsables de l'association sont préoccupés par le trop faible taux de navigation et de sorties assurées pour les adhérents.
Conscient de cette difficulté, nous lançons un appel pour que des personnes intéressées par la navigation sur le Grand Norven viennent nous rejoindre pour augmenter le nombre de chefs de bords et équipiers indispensables à la conduite et à la sécurité. Nous voulons proposer plus de navigation et ainsi répondre aux demandes des adhérents actuels ou futurs. Ainsi le Grand Norven pourra poursuivre son rôle d'ambassadeur et de vecteur promotionnel de la Commune. Le budget reste un élément majeur du fonctionnement de chaque association. Grâce à une gestion stricte, la trésorerie du Grand Norven reste saine mais fragile. Néanmoins nos voiles sont à remplacer et le mât devra être changé dans un délai raisonnable. L'Assemblée générale de l'association est prévue le 16 février 2014 à la salle de Meniscoul. Nous commençons à préparer les 21 ans du Grand Norven avec la traditionnelle fête estivale qui est programmée en août.

Venez nous rejoindre et... Bon vent !

LA MAISON DU PATRIMOINE

L'ACPPE Maison du Patrimoine tiendra son Assemblée Générale le samedi 12 avril 2014 à la salle Méniscoul à 18h.

Celle-ci sera suivie de la traditionnelle soirée crêpes. Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas. Les adhérents recevront en temps utile une convocation accompagnée d'un pouvoir, ainsi qu'une invitation.
Toute nouvelle personne souhaitant soutenir notre action pour la sauvegarde du patrimoine peut venir nous rejoindre en nous adressant **sa cotisation (de préférence par chèque) dont le montant est maintenu à 12 € par personne au 3 place Henri Vignioboul. Leur carte d'adhérent 2014 et leur reçu leurs seront adressés avec la convocation à l'assemblée générale.**
Les bénévoles de l'association comptent sur vous pour que vous leur apportiez vos photos, films, souvenirs… afin de les aider à compléter pour le début du printemps l'exposition 2013 sur le "Piriac des années 1950/1960" qui sera élargie en 2014 aux villages de la commune. Et comme chaque année, pour le plaisir de tous, des surprises vous seront préparées.

ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT

L'AUPPM entre dans sa quatrième année et continue de progresser grâce aux bonnes relations établies avec le Port, la CCI et la Mairie de Piriac-sur-Mer, notre association fait désormais partie officiellement du Conseil Portuaire.

L'association avait plusieurs souhaits à réaliser et certains vont voir en 2014 leur aboutissement. Il nous manquait un lieu pour tenir nos réunions de bureau et accueillir les adhérents qui le souhaitaient, c'est chose faite maintenant.
En début d'année 2014 nous partagerons une des pièces de la Maison de la Mer. La Mairie a donné son accord et une partie des travaux va être réalisée par le personnel portuaire. Nous aurons aussi une boîte aux lettres dédiée à l'association et située à l'entrée de la Capitainerie.
Un point important pour les croiseurs était le nombre de nuitées attribuées chaque année. Nous passerons de 10 à 15 nuitées réparties sur 5 en mai-juin, 5 au choix dans l'année et 5 supplémentaires en septembre.
L'association envisage également une sortie conviviale ainsi qu'une braderie maritime, les "Puces de Mer".
La prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 26 avril à 18h30 à la salle Méniscoul.
Nous remercions Yves MARTIN, notre Président fondateur de son investissement pour avoir donné des bases solides à cet organisme.

L'AVF (ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES) UNE ASSOCIATION DESTINÉE À VOUS AIDER DANS VOTRE NOUVEAU CADRE DE VIE

Vous venez d'arriver tout récemment à Piriac-sur-Mer soit à l'occasion de votre mutation ou changement dans votre travail, voire comme lieu de résidence pour votre retraite.
Vous allez sûrement chercher à vous créer un petit nid douillet mais aussi rechercher de nouveaux repères, de nouvelles activités de loisirs, même de nouveaux amis ?

L'AVF et ses bénévoles sont là pour vous aider dans votre démarche. Pour la saison 2013-2014 nous vous proposons une trentaine d'activités culturelles, ludiques, créatives, des randonnées ainsi que de nombreuses manifestations qui sont autant de structures d'accueil dont le but est de faciliter votre adaptation dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à prendre contact, hors vacances scolaires, avec nos accueillantes dans nos bureaux :
- **Soit à Piriac-sur-Mer,** place Vignoboul salle à droite de la bibliothèque municipale tous les mardis de 10h30 à 12h.
- **Soit à La Turballe,** dont le bureau est momentanément transféré au 23 rue de la Marjolaine (face à l'agence immobilière) et ouvert le mercredi seulement, de 10h30 à 12h.

Lorsque les travaux seront terminés (vous serrez avisés par voie de presse et affichages) nous réintégrerons notre bureau rue de La Fontaine (bureau au 1er étage face à la Mairie) pour vous recevoir tous les mercredis et vendredis de 10h30 à 12h.

>> Contact : Tél. 07 80 05 87 18 (numéro provisoire/travaux)
e-mail : avf.laturballe-piriac@orange.fr
ou consulter notre site : www.reseau.avf.asso.fr/

RÉSIDENCE LOUIS CUBAYNES

TOUJOURS DE NOUVEAUX CHANTIERS

De nombreuses évolutions se sont passées au cours de l'année 2013 à la Résidence Louis Cubaynes.

À peine terminés les travaux importants des années 2010 à 2012 avec la rénovation des cuisines, l'agrandissement de la salle d'animation, la création d'une infirmerie et l'adaptation des bureaux administratifs, l'année 2013 a vu se réaliser la rénovation des salles de bains des chambres de l'ancien foyer logement. 42 salles de bains ont été complètement transformées, permettant ainsi une accessibilité plus aisée à tous. Continuer à faire fonctionner l'établissement sans perturbation notoire constituait un défi qui a été parfaitement relevé avec la participation et la compréhension de tous : résidents, entreprises et personnel. Merci à tous.
En octobre dernier, un nouveau médecin coordonnateur est arrivé à l'établissement.
Le Dr GIEN remplace le Dr MAZUAY. Le Dr GIEN exerçait dernièrement dans un service de gériatrie sur Orléans. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Le projet d'accueil de jour qui avait été annoncé est actuellement stoppé, l'Agence Régionale de la Santé a décidé de suspendre toute création de nouvel accueil de jour. L'accueil de jour le plus proche reste Guérande.
Enfin de nouveaux travaux pourraient démarrer prochainement pour réaménager et agrandir le jardin thérapeutique de la Résidence…
Des photos à venir dans un prochain bulletin.

Le repas de Noël à la Résidence.

HIVERNAGE ACTIF POUR L'ASSOCIATION DUMET ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE (DEP)

Sterne pierregarin au nourrissage - Yves Jacquet - 2e prix du concours photo

Après l'été ensoleillé que nous avons connu, au cours duquel les bénévoles de l'association ont mené, avec les agents appointés par le Conseil Général, une opération de surveillance et de communication auprès des plaisanciers, après le lancement de la première phase de l'inventaire des fonds sous-marins bordant l'île Dumet et enfin après l'exposition à Piriac du concours photo organisé par l'association sur le thème de la flore, la faune et les paysages entre Loire et Vilaine, trois activités dont il a été rendu compte dans le bulletin municipal de septembre dernier, l'association prépare d'ores et déjà la prochaine saison estivale 2014.

Le démarrage de cette préparation s'est concrétisé avec la tenue d'un Comité de gestion, le 18 octobre à Piriac, associant les 4 parties prenantes à savoir, le Conservatoire du Littoral, en tant que propriétaire de l'île, le Conseil Général de Loire Atlantique en tant que gestionnaire, la Municipalité de Piriac et Dumet Environnement et Patrimoine, titulaire d'une convention d'occupation de l'île Dumet, signée avec le Conservatoire du Littoral. Le Comité de gestion a notamment convenu qu'une convention quadripartite serait formalisée rapidement pour préciser les rôles respectifs des 4 acteurs. Lors de cette réunion du Comité de gestion, DEP a rendu compte des résultats de l'enquête menée durant l'été auprès des plaisanciers sur la fréquentation de l'île, des premiers travaux de remise en état du lieu (échardonnage), du début du suivi naturaliste (faune et flore) et présenté son plan d'actions en trois volets : communication, études et recherches, aménagements à réaliser sur le Fort carré. L'association compte actuellement, 18 mois après sa création, environ 150 adhérents dont un tiers sont Piriacais. Son programme d'action bénéficie du soutien administratif et financier du Conservatoire du Littoral, du Conseil Général et des communes de Piriac et de Mesquer. Mais c'est grâce à la dynamique forte engagée, à travers DEP, par ses adhérents et sympathisants pour la sauvegarde de l'île Dumet et par les actions concrètes de ses bénévoles que se matérialise le mouvement d'opinion que nous constatons pour la protection de ce site fragile.
Plus nous serons nombreux, plus nous serons actifs, meilleures seront les chances d'assurer la pérennité de ce patrimoine naturel et historique qui nous est cher mais qui reste menacé.

>> Contact : Dumet Environnement Patrimoine, Maison de la Mer, 44420 Piriac-sur-Mer
Blog : http://dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com
e-mail : dumet.environnement.patrimoine@gmail.com

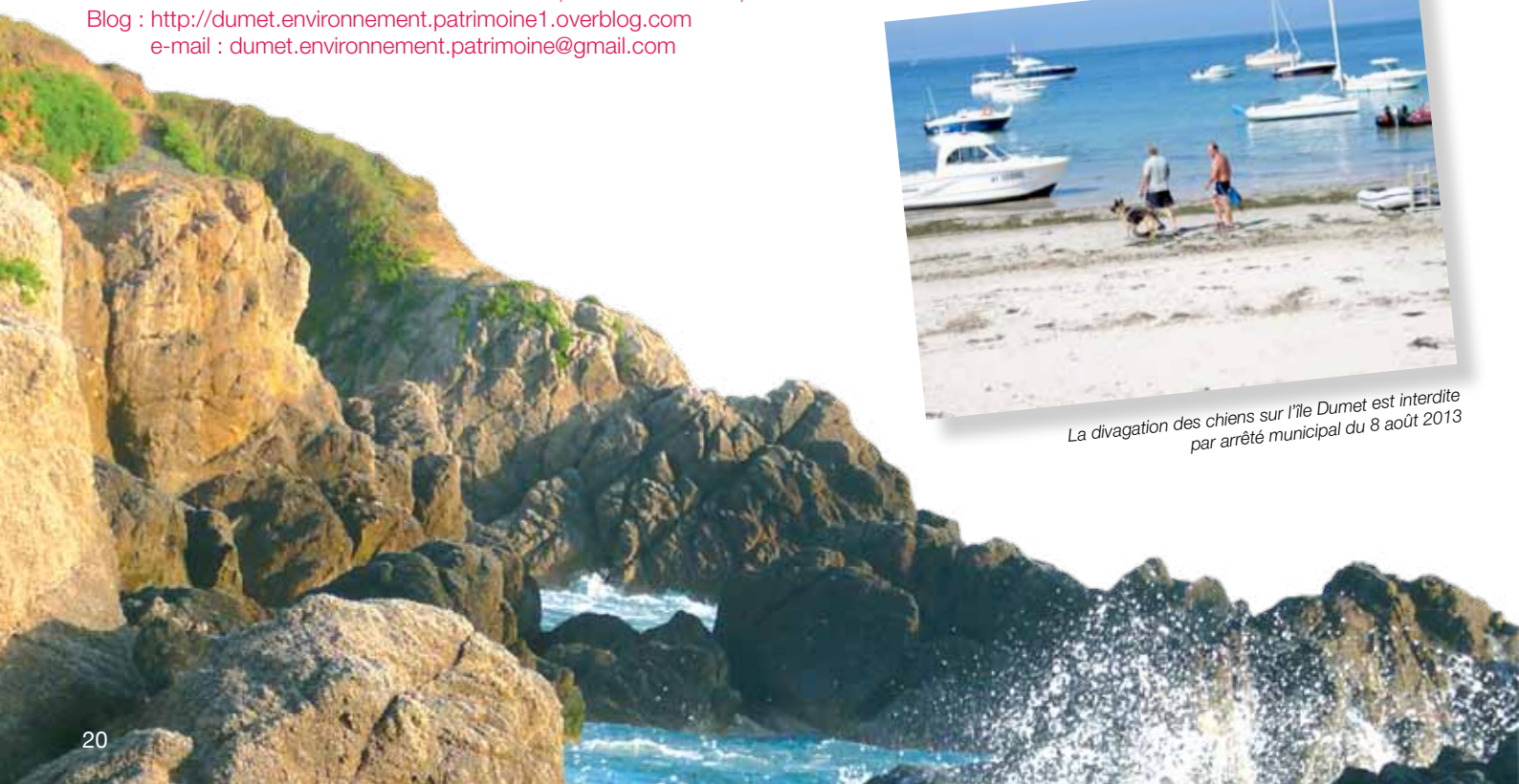

La divagation des chiens sur l'île Dumet est interdite par arrêté municipal du 8 août 2013

OFFICE DE TOURISME

NOS NOUVEAUTÉS

La grande nouveauté de la rentrée a été la mise en ligne du nouveau site internet de l'Office de Tourisme : www.piriac.net avec une offre plus attrayante de la commune et de nouvelles rubriques. Reste à venir la partie anglaise, actuellement en cours.

Après une instruction de dossier de plus d'un an, notre structure est enfin classée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2013 en catégorie III. En ce qui concerne les éditions, notre liste de locations 2014 est présentée sous un nouveau format, plus vendeur. Notre guide touristique 2014 est en cours de préparation et sa sortie est prévue fin février. Les autres documents suivront à savoir le planning des visites guidées, le calendrier des manifestations, le guide enfants… Des ateliers enfants seront proposés à chaque période de vacances scolaires (cuisine, aquarelle, nœuds marins, atelier pirate…) et d'ores et déjà la compagnie "Bulles magiques" a été retenue pour nous faire des démonstrations de bulles de savon géantes sur la plage Saint-Michel le dimanche 20 avril. Prochain rendez-vous le samedi 8 mars pour l'Assemblée Générale.

Rejoignez-nous sur facebook pour avoir les actualités de la commune sur Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère.

UN DÎNER DANSANT RÉUSSI !

Le 30 novembre dernier, Piriac Loisirs organisait son deuxième dîner dansant de l'année sur le thème du Mexique.

L'équipe de bénévoles qui organise l'événement n'a pas lésiné sur les moyens pour assurer la réussite de ce dîner : décoration du lieu, accueil et placement des invités, dressage et service des assiettes. Piriac Loisirs remercie vivement chacun des bénévoles pour leur investissement et l'énergie déployée. Les dîners dansants sont une ressource financière importante pour l'association. Leurs recettes permettent de régler les charges du personnel, en couvrant une partie des salaires de nos professeurs.

A l'honneur, une partie de l'équipe des bénévoles du dîner dansant... Bravo et encore Merci à vous !

C'est grâce aux bénévoles que l'association pourra continuer à proposer de belles animations. D'ailleurs, cette année, le Gala de danse prévu en juin 2014 ne sera possible que par le concours de nombreux volontaires.
Le but est d'assurer ce beau spectacle qui fait le bonheur des petits et des grands.
Alors, pour participer aux préparatifs ou bien aider le jour de l'événement, contactez-nous vite au 06 62 61 53 98 ou par mail contact@piriacloisirs.fr

Prochain dîner dansant le 5 avril 2014

VOTRE CPAM VOUS INFORME

VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT OU D'UNE AGRESSION ? AYEZ LE RÉFLEXE ASSURANCE MALADIE !

Si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers (accident de la circulation, blessure au cours d'une activité sportive, chute sur un trottoir, morsure par un animal, coups et blessures, suspicion d'erreur médicale, d'infection nosocomiale…), déclarez-le à votre Caisse d'Assurance Maladie.

>> Pourquoi cette démarche est importante ?
Dès connaissance de votre accident, la CPAM contactera le responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de récupérer les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser. Il s'agit du "recours contre tiers" : un geste citoyen pour préserver notre système de santé !

>> Comment déclarer votre accident ?
Auprès de la CPAM
> **Par courrier :** CPAM de la Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9
> **Par téléphone :** 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
> **Par mail :** depuis votre compte sur www.ameli.fr

Auprès des professionnels de santé que vous consultez pour vos soins en rapport avec l'accident. Ils cocheront la case "Accident causé par un tiers" sur votre feuille de soins et votre éventuel avis d'arrêt de travail.

La déclaration d'accident n'a pas de conséquence sur vos remboursements. Vos frais médicaux seront pris en charge dans les conditions habituelles.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé
Article adressé le 30 septembre 2013

LA CARTE VITALE SIMPLIFIE VOS REMBOURSEMENTS

Elément indispensable de votre relation avec les professionnels de santé et votre Caisse d'Assurance Maladie, la carte Vitale est à conserver constamment avec vous. Présentez-la systématiquement lors de vos rencontres avec les professionnels de santé. Les informations nécessaires à votre remboursement seront automatiquement transmises à votre CPAM par liaison informatique sécurisée : plus de vignettes à coller, plus de frais d'affranchissement.

>> Un remboursement en cinq jours
Il s'agit du délai compris entre la transmission de votre feuille de soins électronique par le professionnel de santé et le règlement sur votre compte bancaire, lorsque vous avez fourni un relevé d'identité bancaire ou postal à votre Caisse.

>> Le tiers-payant
Chez certains professionnels de santé, la présentation de la carte Vitale vous dispense d'avancer les frais sur la partie prise en charge par la CPAM. La somme restant à votre charge pourra éventuellement être remboursée par votre complémentaire santé.

>> L'aide-mémoire de vos soins
La carte Vitale permet à votre médecin de consulter, avec votre accord et en votre présence, l'historique des soins, médicaments et examens qui vous ont été prescrits et remboursés au cours des 12 derniers mois. Cette fonctionnalité est particulièrement utile lorsque vous consultez un médecin pour la première fois, ou de manière occasionnelle pendant vos vacances.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé
Article adressé le 27 novembre 2013

LES ARMÉES RECRUTENT, POURQUOI PAS VOUS ?

Vous êtes âgé entre 16 et 25 ans. Vous souhaitez vivre votre métier concevoir et agir. Que vous soyez diplômé ou non, les armées proposent chaque année environ 15 000 postes à pourvoir au titre de nombreux métiers (mécanique, électronique, électrotechnique, combattants, télécommunications, sécurité, protection, restauration, administration, etc.)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le CIRFA de Nantes.

16, rue des Rochettes - BP 41315 - 44013 Nantes Cedex 1 - Tél. 02 28 24 20 40
cirfa.nantes@terre-net.defense.gouv.fr
cirfa.nantes@marine.defense.gouv.fr
cirfa.nantes@recrutement.air.defense.gouv.fr

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.
Pour les communes de plus de 1 000 habitants, lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

- Les listes doivent être composées **d'autant de femmes que d'hommes,** avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.
- Contrairement aux précédents modes de scrutins, il ne sera plus possible pour les communes de plus de 1 000 habitants, sous peine de nullité du bulletin, d'ajouter ou de supprimer les candidats sur les listes.
  On vote donc pour une liste complète. Enfin, il va être obligatoire de se présenter avec un titre d'identité valable.
- **Au premier tour,** la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.
- Lors de l'éventuel **second tour,** seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.
- Les représentants de la ville au sein de l'Intercommunalité (Cap-Atlantique) seront élus en même temps ; il y aura donc deux listes qui figureront sur chaque bulletin : la liste des candidats au Conseil Municipal et la liste des candidats au Conseil Communautaire.

OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE "CAP HABITAT" DE 14H30 À 16H30 LE 4e MERCREDI DU MOIS À PIRIAC-SUR-MER

"J'éco rénove, tu adaptes, et nous économisons !"

Le service Habitat de Cap Atlantique propose, grâce à Catherine LEROUX-CHEVILLARD, chargée de mission habitat privé, des conseils et des informations sur l'amélioration de l'habitat (locatif ou non).
Objectif : créer un "guichet unique" susceptible d'apporter des solutions à chaque habitant au sein des 15 communes du territoire, et ce, quelles que soient ses ressources ou sa situation. Qu'ils s'agissent d'aides à l'amélioration de l'habitat en terme d'énergie, de maintien à domicile (pour une personne âgée, en situation de handicap…), ou d'assainissement non collectif ; des permanences sont ouvertes, dont une tous les 4e mercredis du mois à compter du 22 janvier 2014 à Piriac-sur-Mer.

Les dates à retenir pour Piriac-sur-Mer sont de 14h30 à 16h30, en Mairie :

- 22 janvier
- 26 février
- 26 mars
- 23 avril
- 28 mai
- 25 juin

Besoin de plus d'informations sur des permanences dans d'autres communes voisines ?
Le calendrier est disponible en Mairie ou auprès du service Habitat de Cap Atlantique :
Tél. 02 51 75 77 95
ou auprès de Mme LEROUX-CHEVILLARD :
catherine.leroux@cap-atlantique.fr

DATES À RETENIR

MERDREDI 5 FEVRIER
Ludospace : animation jeux de société
et de construction - Accueil de loisirs de 15h30 à 18h

DIMANCHE 9 FEVRIER
Régate du CNP

DIMANCHE 16 FEVRIER
Assemblée Générale du Grand Norven

DIMANCHE 23 FEVRIER
Vide-Grenier de l'APE de l'école des Cap-Horniers
à l'Espace Kerdinio de 9h à 17h

DIMANCHE 23 FEVRIER
Régate du CNP

DIMANCHE 2 MARS
Régate du CNP

MERCREDI 5 MARS
Point rencontre pour l'emploi organisé par Action
Emploi à l'Espace Kerdinio de 15h à 18h

VENDREDI 7 MARS
Ludospace : éducation contre les discriminations
autour de jeux à l'Espace jeunes de 19h30 à 21h30

SAMEDI 9 MARS
Assemblée Générale de l'Office de Tourisme à 10h
à la salle Méniscoul

LES 14, 15 ET 16 MARS
ET LES 21,22 ET 23 MARS
Théâtre avec Rothresse Comédie : *J'y suis, j'y reste*
à l'espace Kerdinio

DIMANCHE 16 MARS
Régate du CNP

DIMANCHE 23 MARS
Elections Municipales

DIMANCHE 30 MARS
Elections Municipales

DIMANCHE 30 MARS
Régate du CNP

SAMEDI 5 AVRIL
Dîner dansant organisé par Piriac Loisirs
à l'Espace Kerdinio à 20h

DIMANCHE 6 AVRIL
Régate de la SNSM

SAMEDI 12 AVRIL
Cérémonie "des racines pour la vie" à 11h

SAMEDI 12 AVRIL
Assemblée Générale de La Maison du Patrimoine à 18h
à la salle Méniscoul

SAMEDI 12 AVRIL
Loto proposé par l'Entente Villageoise de Saint-Sébastien
à l'Espace Kerdinio à 20h30

MERCREDI 16 AVRIL
Ludospace : Animation jeux de société et de construction
à l'accueil de loisirs de 15h30 à 18h

JEUDI 17 AVRIL
Don du sang à l'Espace Kerdinio de 16h30 à 19h30

DIMANCHE 20 AVRIL
Atelier de bulles de savon géantes et démonstrations
sur la plage Saint-Michel de 15h à 17h

SAMEDI 26 AVRIL
Assemblée Générale des Usagers du Port à 18h30
à la salle Méniscoul

DIMANCHE 27 AVRIL
Régate du CNP - Fin du championnat de Printemps et résultats

JEUDI 8 MAI
Vide-Greniers organisé par l'APEL de l'école Notre Dame
du Rosaire de 9h à 18h

JEUDI 8 MAI
Commémoration du 8 mai par l'Union Nationale des Combattants

LES 9, 10 ET 11 MAI
Exposition-vente des créations de Dudi Krouin
à la salle Méniscoul de 9h à 19h

LES 17 ET 18 MAI
Sainte Yves, Kermesse de l'Ouest et Fest Noz
par les Epicuriacains sous le marché couvert

DIMANCHE 18 MAI
Régate du CNP - Grand Prix de Piriac
Les 24 et 25 mai : Cook'In Boat : (Parcours nautique et concours
de cuisine à bord)

SAMEDI 31 MAI
Nocturne de bouquinistes - Halles du marché couvert de 17h à 23h

Mémento

Mairie **02 40 23 50 19**
3, rue du Calvaire
ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h

Service municipal Education
Enfance-Jeunesse **02 40 15 51 28**

Bibliothèque **02 40 15 50 72**

Centre Aquatique du Pays Blanc **02 40 23 40 23**

Résidence Louis Cubaynes **02 40 23 53 78**
(Maison de retraite)

Office de Tourisme **02 40 23 51 42**

Bureau de Poste **02 40 23 07 67**

Taxi "Les Rothress" **06 79 13 48 04**

École Privée **02 40 23 51 46**

École Publique **02 40 23 51 96**

Restaurant scolaire **02 40 23 60 12**

Déchetterie **02 40 23 60 09**

Police Municipale **02 40 23 50 19**

Gendarmerie de Guérande **02 40 24 90 42**

Croix rouge
(Mairie 1er et 3e jeudi du mois 10h30 à 11h30)

Presbytère **02 40 23 30 32**

E.D.F. **0 810 333 044**

G.D.F. **0 810 433 444**

SEPIG
Dépannages et urgences **02 44 68 20 09**
et Informations consommateurs **02 44 68 20 01**

Sous-Préfecture (Saint-Nazaire) **02 40 00 72 72**

Trésorerie (Guérande) **02 40 24 90 90**

Cabinet dentaire : Sochat-Huisman
Maison Médicale - Zone artisanale **02 40 23 53 82**

Pompiers **18**

Médecin : Dr Darchen
Rue du vieux moulin **02 40 23 54 55**

Infirmières - Cabinet : Leroux-Busker-Cariou
18, avenue de l'océan . . . **02 40 23 62 40 / 06 88 42 86 42**

Pharmacie Illgems - Scotts
Rue du Calvaire **02 40 23 50 34**

Pédicure - Podologue : Laval Franck
Maison Médicale - Zone artisanale **02 40 62 83 87**

Masseur-Kiné : Rumin - Flippe
Maison Médicale - Zone artisanale **02 40 23 57 50**

Action Emploi
22, rue de grain **02 40 23 38 51**

Aides ménagères ADAR (Guérande) . . . **02 40 15 66 00**

Assistantes sociales (Guérande) **02 40 24 92 35**

Conseillère en économie familiale
(Guérande) **02 40 24 80 44**

Instance de coordination gérontologique
(Guérande) **02 40 62 64 64**

CAF Permanence à Guérande
1, impasse Anne de Bretagne
les mardis matins de 9h à 12h30 . . . . . **02 40 15 67 90**

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
26 bis, Fbg Saint-Michel - Guérande **02 40 62 64 64**

Sécurité Sociale
Un numéro unique **36 46**
Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Agence de Guérande
6, rue de la Trémillais. Les mardis et vendredis

Recevoir le bulletin municipal

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal à votre domicile,
vous pouvez remettre en mairie des enveloppes timbrées à 1,80 € (format 22x32 cm)

État civil

4E TRIMESTRE 2013

Depuis la parution du dernier bulletin, voici les évènements civils qui ont marqué la vie de notre commune.

Mariages

PERCIER Corentin et MAHE Alice	28/09/2013
GERVIER Sandy et KONRAD Hélène	05/10/2013
SCHOENE Marc et MAMMER EL BOURACHDI Khadija	21/12/2013

Naissances

LEPALUDIER Mathilde	07/12/2013
ROBERTEAU Rose	11/12/2013

Décès

CLABAU Jeanne veuve JAUNASSE	14/09/2013
DEHON Marie-Madeleine	01/10/2013
MOURAULT Albert	04/10/2013
LOLIERO Marie	02/10/2013
MAURO Paul	03/10/2013
TENDRON Raymonde	24/10/2013
GAZEAU Michel	29/10/2013
LÉAUTÉ Denise épouse ARNOUX	12/12/2013
VOYER Claudine veuve LE ROLLAND	20/12/2013
JOIGNEAULT Claude	24/12/2013